

répugnante ; et l'on a tiré de ce mot, peut-être sous l'influence de *trôye* « truie », le verbe *si kwalthrouyi*, se vautrer.

**Wiyinme.** — Voyez ci-dessus : Guiaime.

**Zabê** (Isabeau). A Liège, type de la poissarde, dont il a été question dans *Wallonia*, t. VI, 1898, pp. 22 et 60. — A Namur, signifie : grande sottise ; voyez, au surplus, un proverbe namurois ci-dessus au mot *Magrite*. — A Malmédy : gourgandine. — A Stavelot, le mot s'emploie dans le sens de pleurnicheur et s'applique aux hommes sous l'influence du nom d'un individu qui jadis exerçait le métier de pleureur aux cortèges funèbres : l'ordre qu'on lui donnait de commencer ses lamentations est devenu proverbial : *Plozez, Zabê, v'la l' doû qu'è va* « pleurez, Z., voilà le deuil, le cortège, qui s'en va, se met en marche ». (*Bull. de la Soc. liég. de Littér. wall.*, t. 44, p. 450.)

OSCAR COLSON.



### HISTOIRE.

**LÉOPOLD MOTTET. Historique de l'enseignement primaire communal à Liège depuis 1830.** Avec notice sur les écoles professionnelles et les œuvres scolaires. Préface de Monsieur Alfred MICHA, échevin de l'Instruction publique. — Liège, Mathieu Thône. — Un vol. in-8° (25 × 15.7), 1025 p. Portraits. Prix : 10 fr.

La période que le travail de M. Mottet embrasse est de loin la plus intéressante et la plus féconde. S'il est vrai que Liège devint, depuis Notger, un foyer de science, et que l'attraction que ses écoles exercèrent constitue une partie et non la moins pure de sa gloire, c'est à partir de notre indépendance seulement que l'enseignement primaire a reçu une impulsion vigoureuse et progressive, remarquable par sa continuité. Aussi est-ce bien une impression « *d'ascension* », qui se dégage de la lecture des documents rassemblés et coordonnés par M. Mottet. Après avoir reproduit les lois organiques votées par la législature, M. Mottet passe en revue les programmes successifs élaborés par la ville pour ses écoles, d'après les judicieux programmes-types proposés par le Gouvernement. Il examine ensuite les méthodes suivies à différentes époques, et nous assistons à leur évolution manifeste ; les moyens empiriques cèdent la place à des procédés intuitifs et rationnels. En même temps, le perfectionnement des méthodes amène la transformation du matériel didactique. La population scolaire augmentant, le personnel enseignant s'accroît et les écoles se multiplient. Aussi les budgets de l'Instruction gonflent-ils d'année en année. Et c'est non seulement par les sacrifices pécuniaires, c'est aussi par le souci constant de la culture morale et de l'éducation physique, par les circulaires nombreuses des Echevins de l'Instruction aux instituteurs, par la création des cours professionnels etc., que s'atteste la sollicitude de l'édilité liégeoise pour l'enseignement populaire.

Et si, de cette volumineuse et utile publication, M. Mottet n'a pas tiré de conclusion, c'est qu'elle s'impose d'elle-même : la ville de Liège peut être fière de la riche moisson que ses efforts ont fait germer.

Le travail de M. Mottet est un bel hommage rendu à la capitale de la Wallonie.

G. Hennen.

L. JEUNEHOMME. **Mon village, Flémalle-Haute. Glanures historiques** — Bruxelles, Imprimerie Nouvelle. 1908. — In-8°, (16 × 22). 178 p. 20 gravures et 1 carte hors texte.

L'histoire des communes des environs de Liège semble très heureusement s'édifier peu à peu. On pouvait citer jusqu'ici les monographies consacrées à Tilff, Herve, Waremme par M. de Ryckel, à Modave par le savant curé Balau, celle enfin, plus récente, de M. Picalausa sur Seraing. Cette dernière vient d'inspirer — contagion de l'exemple ! — l'ouvrage de M. Jeunehomme, instituteur à Flémalle-Haute. C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons ici l'apparition de ce volume, dont le titre même, comme l'aspect extérieur, l'impression et l'illustration, sont des plus engageants pour le lecteur. Ce qui plaira également, au seuil du livre, c'est d'apprendre que l'auteur, se risquant à l'honneur fort périlleux de devenir l'historien, l'annaliste de son « village », n'a pas craint de s'entourer de l'avis éclairé de gens autorisés en la matière, et qu'ensuite les sources auxquelles il a puisé : dépôts d'archives, inventaires, recueils de documents et ouvrages spéciaux, s'ils ne sont pas nombreux, ont été au moins bien choisis et sont de valeur sûre.

Reste à voir la façon dont l'écrivain improvisé a su réaliser son dessein, exécuter sa tâche.

S'il avait eu l'imprudence grave d'intituler son livre *Histoire de Flémalle*, titre supposant à celui-ci des proportions, une profondeur et une méthode d'exposition scientifique rarement atteintes par les auteurs de monographies locales, nous aurions eu plus d'une réserve à émettre, plus d'une sérieuse observation à soumettre à M. Jeunehomme. Mais nous devinons fort aisément que celui-ci a dû se trouver gêné par la rareté des documents, par leur décousu, par leur peu d'intérêt souvent ; on sent qu'il a « donné » tout ce qu'il a pu, c'est-à-dire fort peu pour les périodes de l'histoire qui précèdent 1789. A partir de cette date jusqu'à nos jours, les renseignements utiles ou intéressants à livrer au souvenir de la postérité se font beaucoup plus nombreux relativement, mais ils ne servent pas plus à constituer une vraie histoire : nous n'avons plus ici qu'un vrai catalogue de faits, qui laisse de côté bien des aspects de la vie sociale et économique... En réalité M. Jeunehomme a bien fait de n'annoncer que des glanures historiques. Dans ce cadre et avec ce caractère, son travail présente un très réel intérêt. Il va de soi que tous les Flémalliens, petits et grands, vieux et jeunes, liront et reliront ce livre, où a été recueilli avec un soin pieux et réfléchi tout ce que les vieilles chartes, les vieilles gravures, les livres anciens et nouveaux, ce que les antiques chemins, les restes vétustes de quelques édifices ont laissé de souvenirs du passé. Mais le lecteur, étranger à Flémalle, y trouvera aussi à glaner à son tour plus d'un fait curieux, plus d'un renseignement suggestif : ce qui y est dit de l'enseignement primaire, particulièrement, du taux des traitements, entre autres, est tristement instructif et fait mesurer du doigt la distance qui nous sépare, en mieux relatif s'entend, d'un passé qui n'est pas cependant fort éloigné de nous.

Nous souhaitons à M. Jeunehomme tout le succès que mérite le labeur hautement louable auquel il vient de se livrer et *Wallonia* voit avec plaisir se propager parmi les maîtres de l'éducation populaire le goût de la recherche scientifique désintéressée. Des livres, tels que celui dont il vient d'être question, ne sont-ils pas de véritables instruments d'enseignement ? Et ne sont-ils pas aussi un excellent moyen de maintenir ou de raviver l'amour pour notre vieille terre wallonne ?

F. Magnette.

### PATRIOTISME.

**Le patriotisme du Peuple.** — Dans *la Meuse* (n° du soir 9 avril) M. LOUIS DUMONT-WILDEN, à propos de la *Jeanne d'Arc* d'ANATOLE FRANCE, discute l'opinion émise par cet auteur dans sa préface :

« Pour M. France, l'idée de patrie n'a qu'une base matérielle : la propriété foncière, de sorte qu'il est vraiment difficile d'être patriote, quand on n'a pas le bonheur d'être propriétaire.

« La classe ouvrière, qui ne possède rien et n'a nul espoir (pourquoi ?) de rien posséder, ne peut donc connaître l'idée de patrie et regarde les peuples étrangers sans effroi et sans haine.

« Au jour du péril, continue notre auteur dans sa préface, comment le prolétaire français défendra-t-il héroïquement la République, s'il ne s'y trouve pas heureux ou n'espère pas le devenir ? A qui la faute ? Au régime capitaliste, qui a enfanté à la fois l'internationalisme des travailleurs et le cosmopolitisme des financiers. »

« Cette théorie que propage la Confédération générale du Travail, est fort ingénieuse en son allure simpliste (1). Mais elle est contredite par l'histoire et par les faits contemporains. Quand bien même il serait exact que Jeanne d'Arc n'ait été qu'un instrument docile aux mains du clergé de son temps, il n'en est pas moins vrai que l'épopée dont elle fut l'héroïne fut l'explosion d'un sentiment national dans lequel la colère des paysans ruinés par les pillages anglais et bourguignons entre certes pour une bonne part, mais qui comporte aussi des éléments psychologiques beaucoup plus complexes, et, notamment, une affection instinctive vouée au sol natal, au clocher, une communauté d'idées et de sentiment qui unit tous les hommes d'une même nation et leur fait aimer en elle le passé comme le présent, les bons comme les mauvais souvenirs. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, encore bien obscurément, il est vrai, ces sentiments-là se répandent et se développent dans toute l'Europe occidentale, et cela fort indépendamment de la somme de bonheur que les patries distribuent à ceux qu'elles englobent.

[(1) Elle a été exposée magistralement en Belgique par M. Jules DESTREE. Voir *Wallonia*, XIV (1906), p. 191.]

» Toute l'histoire de France, particulièrement, est là pour montrer qu'il n'est pas vrai de dire que le patriotisme soit un sentiment de riche, un sentiment de bourgeois. Toutes les explosions du sentiment national ont été, au contraire, essentiellement démocratiques et populaires, et s'il est vrai que dans beaucoup de cas il s'est confondu avec les grands rêves d'une révolution sociale ou d'une propagande en faveur de la liberté et du bonheur universel, il est d'autres cas, non moins nombreux, où il s'en différenciera nettement. Il n'est pas vrai que la patrie soit « là où l'on est bien ». Il est des pays, les plus ingrats du monde, où l'on est patriote avec ferveur. La patrie est là où l'on est habitué de vivre, où l'on a ses racines. Or, ces racines qui attachent l'homme au sol natal sont beaucoup plus vigoureuses chez les simples, chez les gens du peuple que dans l'élite. La haute bourgeoisie est de plus en plus internationale. Il n'est presque pas de famille, aujourd'hui, qui n'ait quelque alliance à l'étranger. Réunissez deux bourgeois cultivés, appartenant à n'importe quelle patrie européenne : ils se découvriront quelques idées communes, ils auront des points de contact. Deux hommes du peuple, de nations différentes, n'en auront pas ou presque pas. Ils se sentiront différents, et facilement ennemis. Certes, le paysan, le travailleur agricole, se fait difficilement à la conception administrative de la patrie, mais il en possède d'instinct une conception réaliste. Il est profondément attaché par toutes sortes de liens de famille et d'habitude et de langage, à son clocher, à son village, à son district, et le patriotisme local peut, dans certains cas, s'étendre à la nation entière. On en a sous les yeux mille exemples. Certes, il existe aujourd'hui, dans les centres industriels et dans les grandes villes, une démocratie internationaliste ; mais cet internationalisme n'a rien de primesautier : il a été soufflé à ceux qui le pratiquent par des intellectuels et, s'il a été adopté, c'est parce qu'il fait partie de la religion socialiste.

» Est-ce à dire que l'avenir ne réalisera pas un jour le rêve d'Anatole France et l'union des peuples ? Evidemment non. Qui peut prévoir l'avenir ? Mais, quels que soient les rêves que nous pouvons faire, il faut convenir, quand on n'est pas hanté par le dogme du matérialisme historique et sociologique, que le patriotisme, tel que nous le connaissons, est tout à fait indépendant de la propriété foncière. »

### FOLKLORE.

**Flamands et Wallons.** — Notre excellent confrère et lecteur fidèle, M. l'abbé Lodewijck DE WOLF a publié récemment dans la revue flamande *Biekorf* (1908, t. XIX, pp. 49 à 62) une spirituelle réplique à l'article paru ici même sur *les Flamands dans le Folklore wallon* (WALLONIA, XV, 1907, pp. 277-302).

Après un examen critique général de cet article, l'auteur, qui a, de son côté, cherché dans les publications folkloriques et populaires flamandes, les brocards adressés aux wallons, constate avoir trouvé peu de choses. En effet, jusqu'à présent, il n'a pas été fait, en pays flamand, d'étude approfondie à ce sujet. Celle de *Biekorf* est d'autant plus utile, et nous voudrions en reproduire ici la dernière partie, qui est un parallèle entre les traditions wallonnes publiées ici, et les traditions flamandes correspondantes... et adverses. Nous sommes obligés de nous en tenir à un court extrait, où l'auteur résume ce qu'à son avis, *l'un pense de l'autre*.

« Pour le Wallon, le Flamand n'est qu'un vil instrument : un lourd flandrin, au mufle rouge et bouffi, (« mufle » n'est pas trop fort ; ) immodérément glouton, avec toutes les suites malsonnantes de la gloutonnerie ; stupide comme un âne, et têtu, et imbécile ; sordidement avare, et ne vivant que pour soi ; sanguinaire, mais lâche ; et, de toute façon, un galeux ; et c'est encore pour lui *een vlaamsch geluk*, « une chance de Flamand », s'il n'est pas pis encore.

« Pour le Flamand, au contraire, le Wallon, il le peint d'un mot : *Wat Waalsch is, valsch is !* « Ce qui est Wallon, est faux ! » La rime l'indique ; VAN MAERLANT l'avait, déjà, bien avant, pensé et exprimé. Il avait entendu pérorer les Wallons ; ce sont des radoteurs, ils bougonnaient et sacraient déjà avant que d'être assez cuits :

*die schoone Waalsche poëten  
die meer dichten als ze weten.*

« Ces beaux poètes Wallons  
Qui riment plus qu'il ne savent [de choses]. »

« Si nous considérons ce que nous avons conclu plus haut au sujet des rimes satiriques wallonnes et flamandes, nous ne serons pas surpris que le Flamand renferme, dans cette courte sentence, sa plus complète appréciation du Wallon. A ses yeux non plus, d'ailleurs, le Wallon n'est pas un être humain, bête comme il est, idiot et sale, d'une saleté repoussante dans son intérieur, non point tant sur lui-même, dans son sang corrompu et vicié, (comme le Wallon dit du Flamand), mais sale de par sa faute, par malpropreté. Que le Wallon dise du Flamand : *Vas-è, rote* (allez, allez-vous-en) *sapré tiesse carrée !* Le Flamand répondra : « Toi, t'as pas ton tiesse carrée, pace que les p'tites biesses ils ont mangé les coins ! » — Pour le Flamand, un Wallon, dans une question de jugement, n'a jamais été qu' *een die 't fine wilde weten en geen vlaamsch*

*en kunste* « un qui voulait savoir le fin mot [de tout] et ignorait le flamand. »

« Comme péroraison, quand tout est terminé, le Flamand éprouve de la pitié pour son adversaire. Entendant un jour des amis se chamailler : tout cela, dit l'homme, c'est du flamand gaspillé, *en de Waals hèn 't soo noodig!* » et les Wallons en ont tant besoin ! » Le Wallon, lui, conclut plutôt par un mot de haine et de malédiction : *Laid sâle Flamind, Flamind d'potince!* »

[Nous nous en voudrions de ne pas objecter à l'auteur que ces paroles du Wallon ne sont pas nécessairement « une conclusion ». *Laid sâle Flamind*, à Charleroi, comme *mâsst Flamind*, à Liège, c'est une injure, certes, parfois, quand le ton et le geste le veulent ainsi : mais on n'y voit pourtant, généralement, du côté des Wallons tout au moins, qu'une drôlerie plus ou moins agressive, une parole satirique qui ne souffre que la riposte verbale. Il en est de même, et à plus forte raison, pour le mot de *Flamind d'potince* : Sa valeur dépend de l'application. Sait-on que chez les Wallons liégeois, *potince* (potence), *rowe* (roue), *dyubet* (gibet), sont souvent employés dans des formules affectueuses? Une mère, calinant son poupon, l'appellera *mi binamé dyubet* avec la même ingénuité qu'elle dira *mi binamé p'tit mây*; et la jeune fille, dans ses effusions les plus tendres, appellera son amoureux, *sot potince* ou *laid rowe*, tout aussi bien qu'*énocint m'coye* ou simplement *grande biesse*. Et cela ne tire pas à conséquence. C'est une des curiosités de notre langage populaire que cet emploi des noms d'instruments de supplice dans des termes de caresses qui, pour les non initiés, passeraient pour des paroles grossières, brutales et odieuses. — O. C.]



## Faits divers.

**Les Bibliothèques publiques.** — La question de l'organisation et de la multiplication des bibliothèques publiques est à l'ordre du jour. C'est donc bien à propos que vient de paraître une Revue spéciale <sup>(1)</sup> dont le programme très nettement exposé envisage toutes les questions relatives à cet important sujet. Elle émane d'un groupe de bibliothéconomes bien connus, MM. OSCAR GROJEAN, H. LA FONTAINE, P. OTLET et LOUIS STAINIER.

Le Cercle « Biblion », constitué par ces travailleurs avisés et dévoués, s'était déjà signalé par la publication du *Catalogue général des Bibliothèques de Belgique*, opuscule qui a mis en évidence l'une des causes de l'indigence intellectuelle dans laquelle végètent un trop grand nombre de nos compatriotes. On ne sait pas assez que 70 % des Communes du pays sont dépourvues de bibliothèques publiques, et que l'allocation annuelle de l'Etat en faveur de ces institutions n'atteint pas un centime par tête d'habitant!

Les nos 1 et 2 de la Revue nouvelle viennent de paraître en un élégant fascicule, qui expose l'état de la question, signale les diverses améliorations urgentes à apporter aux bibliothèques, et fournit une documentation précieuse aux bibliothécaires et aux réformateurs eux-mêmes.

En outre, la Revue publie une intéressante notice de M. Charles DEFRECHEUX sur la nouvelle Bibliothèque de Liège, dont *Wallonia* a annoncé la fondation (ci-dessus, t. XV, 1907, p. 51-64).

M. D. qui est le conservateur de cette nouvelle institution, résume l'historique que nos lecteurs connaissent et fait avec de justes et tardifs éloges la description des locaux et installations. Il donne aussi quelques détails sur l'organisation de cette Bibliothèque.

La Ville, après avoir transporté dans les nouveaux locaux les ouvrages composant la bibliothèque populaire centrale, a commencé d'y installer ses Collections antérieurement déposées à l'Université. L'auteur affirme qu'elle reprendra aussi l'ancienne bibliothèque municipale : renseignements pris, la décision, qui nous a toujours paru légitime, demande encore confirmation.

L'auteur se demande dans quel sens la Ville va s'occuper de développer ses collections. Son avis est d'autant plus intéressant qu'on se le représente naturellement comme autorisé. Or, il semblerait, à l'entendre, que

<sup>(1)</sup> *La Bibliothèque publique*, revue bimestrielle pour l'amélioration et le développement des bibliothèques publiques. Bureaux : au siège de « Biblion », 3 bis, rue de la Régence, Bruxelles. Un n<sup>o</sup>, 30 cent. Un an, Belgique, 3 fr. Union postale, 5 fr.

les amis de la nouvelle institution dussent redouter l'étroitesse de vues qui se manifeste trop souvent en Belgique, et notamment à Liège, lorsqu'il s'agit d'« affaires » intéressant exclusivement l'intellectualité publique. En effet, nous voyons ce fonctionnaire s'exprimer comme suit, au sujet des développements futurs de la nouvelle Bibliothèque : « On ne peut, dit-il, en faire une bibliothèque universelle (*sic*) : ce serait faire double emploi avec la Bibliothèque universitaire, et, d'autre part, il faudrait dépenser des sommes considérables pour un résultat aléatoire. »

Nous ne savons ce que l'auteur entend par bibliothèque « universelle » : s'il veut dire que sa bibliothèque n'a pas besoin d'une traduction de la Constitution belge en malgache, nous en tomberons d'accord. Mais on devine le sens profond de son opinion si sommairement exprimée : Il ne s'agit que d'une bibliothèque populaire, à quoi bon s'emballer ? Pour les savants, les érudits et les chercheurs, il y a l'autre Bibliothèque, celle de l'Université. La nôtre, c'est celle des petites gens ; et les petites gens n'ont pas besoin de tant de bouquins.

Qu'on se rassure : les vues de l'administration communale sont plus larges et l'on en a déjà des preuves manifestes. L'objection du « double emploi » porte à faux, puisque la Bibliothèque universitaire et celle de la Ville diffèrent essentiellement par leur destination. Pour le surplus, nous renvoyons l'auteur à ce qui est dit quelques pages plus haut dans l'article-programme de son organe, à propos de la réforme des Bibliothèques : « Il s'agit, en définitive, de faire de nos bibliothèques dites populaires « de véritables bibliothèques publiques, utiles à toutes les classes de la « société, etc. » C'est l'opinion qui fut exprimée ici même. Appliquée à la Bibliothèque de Liège, cette manière de voir doit encore être élargie, puisque l'institution s'érige dans un milieu où les études sont des plus actives et des plus variées, et qui est un centre de production intellectuelle.

Nous nous déclarerons plus aisément d'accord avec l'auteur, et pour cause, lorsqu'il émet après nous le vœu de voir la Ville rassembler dans sa Bibliothèque les documents liégeois et continuer méthodiquement l'œuvre de Capitaine. Nous insistons avec lui sur la nécessité de réaliser ce vœu, qui est celui de tous les érudits et patriotes liégeois. Mais nous ajouterons que le premier parti à prendre dans cette voie, c'est de recueillir au jour le jour tout ce qui s'imprime à Liège et tout ce qui paraît au dehors intéressant les choses liégeoises. Il ne faut pas attendre que les gazettes, les livres, tous les écrits contemporains soient devenus introuvables pour s'apercevoir qu'ils contiennent le meilleur de notre histoire contemporaine.

O. C.



Dessin inédit d'Aug. DONNAY.

## Hève et Hêvurlins

(Herve et Herviens)

La ville de Herve et ses habitants ont eu le privilège de provoquer souvent, en Wallonie ou ailleurs, tantôt l'admiration, tantôt la verve satirique du peuple et des écrivains : on a, suivant les circonstances et les tempéraments, apprécié et caractérisé de façon diverse et les gras pâturages peuplés de plantureuses vaches, leur lait et ses savoureux extraits, et le caractère et les mœurs des gens du pays, citadins ou campagnards.

Ainsi on leur attribue, et même on leur reproche volontiers, un amour excessif du terroir natal. Qu'un Hervien s'avise de manifester quelque fierté de son origine, on lui chantera, à Verviers comme à Liège, ce couplet gouailleur :

*Dju so d'Hève et dju r've d'Hève,  
Dju so l'fi d'o Hêvurlé :  
Ossu v'veyez bé à m'djève  
Quu dju n'so ni gueûs ni tché (1).*

Ainsi rimait, en 1874, un Verviétois. Mais, déjà en 1863, le Liégeois ALCIDE PRYOR (Alphonse Leroy et Adolphe Picard), feignant de secouer sur Liège ingrate la poussière de ses sandales, s'écriait avec une ironie non moins flatteuse :

(1) « Je suis de Herve et je reviens de Herve, Je suis le fils d'un Hervien : Aussi vous voyez bien à ma figure Que je ne suis ni gueux ni chien » (Michel PIRE, dans *Lu djoweû d'oûs*, 1874.)

Une variante qui donne : *Dju so d'Hève et né d'Hève* « Je suis de Herve et pas de Herve », se retrouve dans un dicton analogue appliqué aux Athois : *Il est d'Ath et nié d'Ath, du faubourg de Brategnies : co toudi d'Ath-pou cela.* Voy. J.-Th. DE RAADT, *Les Sobriquets des Communes belges (Blason populaire)*, pp. 14 et 87, etc.

*Ah ! qui dji m'raféye  
D'esse bin lon dèl vèye :  
Po div'ni d'main Hévurlin  
Dji donreûs dès skèlins ! (1)*

Le même auteur manifestait plus de sympathie encore pour Herve et ses habitants lorsqu'il leur comparait les vaillants et glorieux Franchimontois :

*Frâchimôtwès, qui dj'dis, vos êstex dès malins,  
Dès craunes, dès padjes du make, tot come lès Hévurlins ! (2)*

Mais il y a plus fort que cela ! Écoutez la si flatteuse anecdote rapportée par un historien-romancier dont Herve fut le berceau, Charles MOREAU :

« Étonné et frappé d'admiration à la vue d'un pareil courage, le bon duc Jean, dit-on, se prit à dire, à haute voix, devant sa maisnie (maison militaire des princes au moyen âge) :

» *Les Éverlins ont l'âme collée en cuers !*

» Ces mots furent répétés par les soldats brabançons et ainsi, par tradition, ce dicton, tombé des lèvres du duc de Brabant, parvint jusqu'à nous et se répète encore chaque jour à Herve » (3).

À Herve et ailleurs ! Car veut-on, à Liège, complimenter quelqu'un qui a triomphé d'une violente maladie, un dur-à-cuire ou même un simple batailleur, on lui dira qu'il est *come lès Hévurlins*, qu'il a *l'âme djivèye è cwèrps* « l'âme chevillée au corps », qu'il a *l'pè ossi deûre qui l'âme d'on Hévurlin* « la peau aussi dure que l'âme d'un Hervien » !

\* \* \*

Mais toute médaille a son revers et toute gloire paye sa rançon. L'antique réputation militaire des Herviens ne les a pas mis à l'abri de la malignité et de l'envie des faiseurs de spots. Ainsi l'un d'eux, voulant ridiculiser un fanfaron, n'a-t-il pas eu le triste courage de lancer, aux fils des glorieux soldats de Jean de Brabant, cet insultant brocard :

(1) « Ah ! que je me réjouis D'être bien loin de la ville : Pour devenir demain Hervien Je donnerais des escalins ! » (ALCIDE PRYOR, *On voyage à Vervé*, dans l'« Annuaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne », t. I, p. 186.)

(2) « Franchimontois, dis-je, vous êtes des malins, des crânes, des pages de trèfle [expressions wallonnes synonymes], tout comme les Herviens ». ALCIDE PRYOR, *On dragon qui fait des madame*, dans l'« Annuaire id. », t. IV, 1868, p. 131.)

(3) Charles MOREAU, *Eva de Mulrepas ou Scavedris et Mulrepas au XIII<sup>e</sup> siècle*. Tome I, chap. XXI. Le même auteur a encore illustré l'histoire locale dans un autre roman : *L'esprit du château de Xhéneumont*.

*Il a stu al guère dès Hévurlins  
Disconte lès inglitins,*

» Il a été à la guerre des Herviens  
Contre les harengs-saurs » ?

Mais la rime est une grande tentatrice et rend parfois les poètes bien injustes et bien cruels !

Il n'avait pourtant rien à concéder aux exigences de la rime l'impertinent qui, avisant un soldat à l'allure trop peu martiale, le qualifia de *sôdârd di Hève*. *avou dès èsporons d'couque èt on pompon* « Soldat de Herve avec des éperons de pain d'épice et un pompon » ! Autant dire « Soldat du pape » !



HERVE

Veut-on caractériser en deux mots une file ou un groupe de chevaux déchus et qui ont dû renoncer aux gloires du carrosse pour les immolations de l'abattoir, on les traitera de *cavalerèye di Hève*. Encore une allusion irrespectueuse à un passé qui ne fut pas sans éclat ! Il semble qu'il y faut voir un souvenir de « ces longues files de chevaux petits, maigres, nerveux, allègres, tous chargés de deux sacs placés en travers sur le dos, remplis de laine, de houille ou d'autres marchandises ». C'est en ces termes que Ferdinand HENAU, dans sa *Chasse aux souvenirs*, évoque

le règne aboli des *crahelis* et le mode primitif de transport en usage en Ardenne et dans le pays de Herve (1). Il ajoute :

« Rien n'était pittoresque comme ces convois, *botteuses caravanes*, cheminant dans une vallée par un beau jour d'été. Un seul conducteur était assis sur la croupe du premier cheval, lequel était suivi de quinze à vingt de ses frères, marchant un à un et à la suite l'un de l'autre, par l'habitude des sentiers étroits, tous merveilleusement dressés à se nourrir sans frais pour leur maître, en tondant de droite et de gauche les jeunes pousses qui bordaient les *voies* ».

C'était une cavalerie peu fringante et peu militaire, et les malins en ont fait des gorges chaudes.

Autre impertinence encore à l'adresse des Herveiens, mais explicable aussi, sinon justifiée, par la tyrannie de la rime :

*A bas lès Hévurlins,  
Qui magnèt dès crevés tchins.*

« A bas les Herveiens,  
Qui mangent des crevés chiens »,

crient les petits polissons du village de Bolland à l'adresse de leurs rivaux de Herve (2).

\* \* \*

Mais, si même les Herveiens se nourrissaient de ce mets peu digeste et peu ragoûtant, ils auraient alors le mérite de laisser pour leurs adversaires et pour des estomacs plus délicats et plus difficiles les savoureux produits de leur terroir ou de la fabrication locale : leurs *couques*, *wafes* et *galèts* font les délices des gourmets et la fortune de ceux qui les fabriquent ; leur *lèvego* ou boudin de foie était si goûté par certains de leurs voisins qu'ils en ont conservé le sobriquet de *Pès d'lèvego* (3) ; on apprécie

(1) *Revue de Liège*, t. VII, 1847, p. 130-1. Cf. DE RAADT, ouvrage cité, p. 100, et ALBIN BODY, dans *Wallonia* 1900, p. 92. HENAU rend le terme *crah'li* par blatier ou revendeur de grains, mais le *crah'li* est d'abord et essentiellement un marchand ou transporteur de *crahés* ou morceaux de charbon éteint après avoir été consumé à moitié, à l'usage des forgerons. — DE RAADT, p. 358, déclare que « le spot le plus répandu, actuellement, des Herveiens est *Crakeli* ». Je doute de l'actualité de l'épithète : ces pauvres Herveiens restent assez blasonnés sans cela !

(2) Il va sans dire qu'on les dénomme aussi, nous ne dirons pas avec plus de raison, *magneús d'froumadje* « mangeurs de fromage » ou *magneús d'vète sope* « mangeurs de verte soupe » ! De toute évidence, il y a là une allusion insidieuse, et peu flatteuse, aux gras pâturages du pays de Herve et à l'herbe si verte et si tendre !

(3) *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. XXV, p. 60 : *Vocabulaire de la Boucherie et de la Charcuterie*, par CHARLES SEMERTIER. Cité par DE RAADT, ouvr. cité, p. 214.

encore davantage, parmi les richesses du terroir hervien, et son lait et son beurre et ses fromages et ses œufs ; ses poules, ses canes, ses vaches ont des qualités de race inestimables : on vous dira tout court une *hévurlène* ou une *neûre di Hève*.

Les divers produits de la fromagerie hervienne jouissent d'une réputation aussi générale que méritée, qu'il s'agisse du *bizeû* ou caillebote séchée et salée servant à faire le *pot'kése*, du fromage *al crème*, *dès qwate saisons* ou du *R'moùdou*. Ces deux derniers étaient particulièrement renommés : *Le Grand Calendrier de Herve pour l'année 1792*, qui les déclare « les meilleurs de l'Europe », nous en fait connaître le mode de fabrication, et un curieux document publié par l'érudit archiviste de la ville de Spa, M. Albin Body, en atteste le succès auprès des personnages princiers (1).

C'est ainsi que Herve est devenu et resté le *payis dès stofés* (2) et qu'un fromage issu de là s'appelle *on Hève* ou *on hévurlin* tout court. Par un ironique renversement des appellations, un habitant de Herve devient *on froumadje* ; par une association d'idées inévitable et vraiment tyrannique, l'aspect d'un Herveien évoque une perspective de fromages avec leur forme et leur odeur caractéristiques et, sans respect, on identifie les deux objets et l'on intervertit leurs dénominations.

Cela prouve une fois de plus, et ce ne sera pas la dernière, qu'un bienfaiteur et un bienfait sont souvent payés d'ingratitude. Ainsi, parce que la saveur exquise du fromage hervien s'accompagne d'un parfum *sui generis*, on a pris méchamment l'objet comme terme de comparaison. Écoutez encore un poète liégeois :

*Si ti valéves ine boufe, ti l'âreus vite so l'djève,  
Avou l'laid cwérps qui flaire come on froumadje di Hève* (3).

Un collaborateur du *Dictionnaire wallon* nous communiquait un jour cette observation certes intéressante : « *On veût co dès djins qu'inmèt bin dè magni dèl makéye on pô hêv'léye (gâtée)* ». Mais ne s'avise-t-il pas d'y ajouter ce commentaire flatteur : « *Hêv'léye, c'est mutwèt (c'est peut-être) on mot qui vint sou*

(1) *Wallonia*, t. VIII (1900), p. 88-91 : *Le fromage des quatre saisons*. Cf. DE RAADT, ouvr. cité, p. 87.

(2) ALCIDE PRYOR. *On voyège à Vervi*, l. c., p. 186.

(3) « Si tu valais une gifle, tu l'aurais vite sur ta figure — Avec ton laid corps qui pue comme un fromage de Herve » (DELARGE, *On toûr di botresse*, p. 33, dans le « *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne* », 2<sup>e</sup> série, t. III, 1878).

d'Hève », comme si les Herviens avaient des goûts aussi dépravés !

\* \* \*

La cordonnerie hervienne est, de nos jours, aussi appréciée, et aussi loin, que sa fromagerie (1). Elle produit ces grosses bottines de travail ou *godomes*, ainsi qu'on dit familièrement, surtout destinées aux mineurs et qui, grâce à leurs *cwastrès*, *clès à deûs meûres*, *amourètes* ou *bêch's di mohon*, bravent les atteintes de l'eau et le frottement des cailloux.

Or le cordonnier hervien a toujours aimé travailler assis, à *hame* « à l'établi » ; aujourd'hui encore il résiste au travail debout, à l'étau, et il en est bien puni, par la nature d'abord, et ensuite par la malignité de ses voisins, qui l'appellent *plat cou* ! De plus, comme cette portion de son individu se trouve parfois, et par un hasard qui s'excuse, en contact avec la poix qui sert à confectionner le ligneul, nos artisans s'entendent qualifier de *eous plaqués d'hârpîhe* ou simplement de *mâssis cwêp'his*, et cela parce que les frustes habitants des localités environnantes ne prisent pas l'élégance et les manières dégagées de nos jeunes citadins qui vont leur faire visite.

Il existe d'ailleurs une rivalité sourde entre ruraux et citadins, entre cultivateurs et commerçants, et le blason suivant, recueilli par M. Oscar COLSON, en serait bien une manifestation :

« On Hévurlin, on Bastognârd et on Binchou, ça fait treûs voleûrs ! » Herve, Bastogne et Binche sont des localités commerçantes situées au centre de régions agricoles. Or l'homme de la terre regarde le négociant comme un voleur ; c'est pour lui l'homme qui gagne sa vie sans travailler !

Le Hervien, né bon enfant mais malin et facétieux, connaissant au surplus la manie paysanne de se plaindre toujours du temps et de la récolte, quels qu'ils soient, se vengera par un bon mot sans aigreur. Au pays de Herve, quand il survient des pluies opportunes, on dit qu' *i ploût de boûre et dès froumadjes* « il pleut du beurre et des fromages » ; les loustics ajoutent, en clignant de l'œil au cultivateur, qu'il faudra recouvrir l'herbe *di platès pîres* « de pierres plates », de peur qu'elle ne grandisse trop vite ou trop fort ; d'autres employent cette variante, tout aussi pittoresque : *on va clôre avou dès bacons d' lârd* « on va réparer les haies avec des flèches de lard ».

(1) « Entendu à Verviers : Herve est... le pays des petits cordonniers par excellence, au point de porter ombrage à Arlon ». (DE RAADT, p. 358.)

\* \* \*

Mais Herviens de la ville et de la campagne auraient tort de se chercher noise, à la grande joie des étrangers. Ceux-ci n'ont déjà que trop ri ou ricané à leurs dépens. Ainsi encore, avez-vous la tête un peu forte pour un chapeau trop étroit, ou même veut-on seulement vous être désagréable, on vous compare à *on Hévurlin qu'a-t-atrapé l'éwelène divins lès dj'vès* « un Hervien qui a attrapé l'hydropisie dans les cheveux » (1).

Ce n'est pas davantage par sympathie pour les Herviens qu'on associe au diable leur cité tant aimée et qu'on dit, à Jupille par exemple, *vèyi Hève et l'diâle*, avec le sens de « en voir de grises ». Ailleurs, à Franchimont, le nom de Herve figure désagréablement dans une locution analogue : *Fé vèy Hève et lès hés d'crôye*, ce qui veut dire : pendre quelqu'un sur le Jonkeu, endroit où l'on suppliciait au 18<sup>e</sup> siècle les criminels : ceux-ci, du haut du gibet, pouvaient promener un dernier regard sur Herve et les « collines (heids) de craie » de Henri-Chapelle.

Parce que la grand-route de Liège à Herve passe devant le cimetière de Robermont, si quelqu'un a mauvaise mine, dépérit ou qu'il ait le moral sensiblement attaqué, s'il « file un mauvais coton », on dira qu' *i va so Hève*, c'est-à-dire que le mal est sans remède :

*Vos êstex sûr qui, quand 'ne ome sève  
Fait 'ne laide djève,  
C'est qu'i va so Hève* (2).

*Mais m'pauve tiêsse va so Hève  
S'êlê si trouêve ad'lez mi ;  
Come dji ll'pê'reûs s'djève  
Si dj'wèsêve l'abresst* ! (3)

Un dernier spot, moins lugubre : Dans le pays, lorsqu'une mère se rend à la ville, si son enfant lui demande : « Me rapporterez-vous quelque chose ? », elle ne manque pas de répondre : « *Dj'êl*

(1) GUSTAVE THIRIART, *Les Tredi. Ine Rivintche di galants*, acte II, scène 10. Liège, 1889.

(2) « Vous êtes sûr que, quand un homme qui n'a pas bu Fait une vilaine mine, C'est qu'il va sur (vers) Herve ». (ALCIDE PRYOR, *On voyège à Vervi*, l. c., p. 187).

(3) « Mais ma pauvre tête va vers Herve Si elle (mon amie) se trouve à côté de moi. Comme je lui donnerais des gifles Si j'osais l'embrasser » ! (VICTOR COLLETTE : *Marêye, mes amours*. Chanson, 1864.)



*dimand'rè à li p'tite Djêrète di Hêve* (1) ». L'allusion est transparente : *djêri* signifie « appéter, avoir des envies ; convoiter, désirer avidement ; avoir le pica, la malacie » (FORIR II, 72).

\* \* \*

Si le renom de vaillance des Herviens remonte au moins jusqu'au temps du duc de Brabant, Jean I († 1294), ce n'est pas d'aujourd'hui non plus qu'on en parle mal à l'étranger. Leur mauvaise réputation ne daterait pourtant que du XVI<sup>e</sup> siècle, époque où ils étaient grands trafiquants, exportant en Flandre, en Brabant, en Allemagne, en Lorraine, en Alsace, en Bourgogne et jusqu'en Suisse leurs célèbres fromages. *Le Grand Calendrier de Herve pour 1792* nous atteste et nous explique le fait (2) :

« Comme le paturage ne donne pas beaucoup d'occupation aux hommes, ceux qui ne sont pas occupés aux fabriques [de drap], vont au pays de Juliers, en Hollande, dans la Frise et dans le Holstein, acheter des chevaux, les chargent de fromages, et vont les vendre ainsi que cette denrée en Lorraine, en Alsace et en Bourgogne, provinces où les grands chevaux manquent. Ceux qui ont été attelés reviennent conduisant des vins de Bar, de Bourgogne, de l'Alsace et de la Lorraine, ou avec des marchandises de la Suisse et de Lyon, pour la province [de Limbourg], et pour les villes de Liège, de Maestricht, d'Aix-la-Chapelle et autres ; tellement qu'il y a aux environs de Herve, une quantité étonnante de voituriers, et de marchands de chevaux : les fréquents voyages qu'ils font pour le transport des fromages et pour celui des draps aux foires les plus éloignées, contribuent à une activité, et à des connoissances qu'on ne trouve pas dans le Quartier-Flamand ».

Il semble bien qu'une trace du fréquent passage des maqui-gnons-fromagers herviens à travers le pays gaumet (Luxembourg méridional) ait persisté dans l'expression *pèni d'Hauvêrlin* (3), y désignant une « grande manne d'osier en forme de tronc de cône

(1) Communiqué à M. Oscar COLSON par Camille COLIN, de Polleur. D'après une note de M. Jean HAUST, de Verviers, à quelqu'un qui demande une chose impossible, on répond en se moquant : *Ayi, ô l'frè come vos l'voles : ô v' mètrè al djêrète a Hinritchapelè* ; pour faire peur aux enfants difficiles ou importuns, on dit : *I-a l'gade* (chèvre merveilleuse) ou *l'macrale* (sorcière) qui *v'oinrè qwèri, Djêrète* ». À Verviers encore, *aler amon Djêrète* signifie *djêri*, « désirer vivement quelque chose » et, spécialement, « avoir des envies de femme enceinte ».

(2) À Herve, chez F.-J. Vieillevoye, imprimeur, in-18, p. 53. Cité sans indication de source par Louis-François THOMASSIN dans son *Mémoire statistique du Département de l'Ourte*, Liège, Grandmont 1879, p. 398-9. Voyez aussi *Wallonia*, t. VIII, 1900, p. 89-90.

(3) *Le Patois Gaumet* (Phonétique et Lexique) par Jules FELLER et Édouard LIÉGEOIS. Liège, Vaillant, 1897, p. 139. (Extrait du « Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne », t. XXIV).

renversé », ce qui est bien la forme des *bots* ou paniers que les trafiquants suspendaient sur chaque flanc de leurs chevaux. En territoire allemand luxembourgeois, nos fromages sont encore dénommés *héverlingische käs*, mais hélas ! plus souvent aussi *stinkich käs* « puant fromage » !

Mais il y aurait pis que cela : les voyages en question auraient été signalés par un genre d'exploits dont RABELAIS nous a, semble-t-il, conservé le souvenir : « Vous autres mes bons *Averlans* », dit-il en son *Gargantua* (I, 3), en s'adressant à des personnages qu'il charge de recruter des veuves à la vertu facile. Le *Pantagruel* à son tour (IV, 9) met en scène « ung Averlant qui, saluant son alliée, l'appela mon Matras : elle le appelloit mon Lodier. De faict il avoit quelques traits de Lodier lourdault ». Il y revient encore une page plus bas : « Ung Averlant, causant avecques une jeune gualoise, luy disoit : Vous en soubviengne Vesse. Aussi fera Ped, respondit-elle ». Ce n'est pas tout ; le mot reparait une quatrième fois (I, 25) dans une longue énumération de termes injurieux : « A leur requeste ne feurent aucunement enclins les foüaciers, mais (qui pis est) les oultraigearent grandement, les appellans Trop dîteux, Breschedens, Plaisans rousseauls, Galliers, Chi-en-licts, *Averlans*, Limes sourdes, Faicneants... et aultres tels epithetes diffamatoires ».

Le sens du mot *Averlan* est transparent : le contexte projette sur lui la plus vive clarté. Qu'est-ce, par exemple, qu'un lodier ? Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric GODEFROY en fait l'équivalent de « manant, gueux, vaurien, libertin, ribaud, coureur de mauvais lieux » ; une *lodièrè* est une « femme de rien, fille perdue ». LE DUCHAT, qui a donné la plus ancienne édition annotée de Rabelais (Amsterdam, 1711), le définit par « homme grossier, vêtu à la paysanne, d'une chemisette remplie de coton (1) » et il invoque un passage des *Cent Nouvelles nouvelles* (2) où l'on dit que « quatre gros loudiers, charruyers ou bouviers plus villains encore... entrèrent baudement en cest hostel, demandans rigoureusement... ». Plus loin et dans d'autres

(1) Tome I, p. 16. Dans l'ancienne langue, *lodièrè* désignait aussi une « sorte de surecot ample porté par les gens de petit état ». Le vêtement aurait-il donné son nom à ceux qui le portaient et aurions-nous ici un démenti au proverbe qui prétend que « l'habit ne fait pas le moine » ?

(2) Bibliothèque elzévirienne, n° 98, p. 214-6 ; aussi n° 1, p. 4 ; n° 2, p. 58 ; n° 2, p. 124.

passages, ces « loudiers, tous alumez du feu de concupiscence charnelle », sont qualifiés de « ribauldz », « villains enragez », « villains plastiers ».

Voilà donc de quoi Averlan est l'équivalent : LE DUCHAT le définit encore par « débauché », « lourdaut », « homme grossier et brutal » (I, 3 et 25), « maquignon » (IV, 9) ; d'autres disent « valet de ferme, palefrenier ». DUEZ et OUDIN, prétend encore LE DUCHAT, l'expliquent par « débauché, bon compagnon » ; en patois boulonais, d'après un autre éditeur, il signifie « faiseur d'embarras ». Et ces deux dernières acceptions, plus atténuées, suggèrent un rapprochement avec l'adjectif actuel (*h*)*averlu*, en usage à Mons, Monceau-sur-Sambre, Mont-sur-Marchienne, Bourlers, Arquennes, etc., avec la signification de « éveillé, dégourdi, d'esprit vif, espiègle, étourdi, etc. » (1).

\* \* \*

Mais quel rapport y a-t-il entre les *Averlans* de Rabelais et les *Hévurlins* d'aujourd'hui ? Ceux-ci seraient-ils par hasard, et par malheur, identiques à ceux-là ? Transcrivons encore LE DUCHAT (I, 16) : « Le terme d'Averlan, qui ordinairement dénote un débauché, et qui, dans le Poitou, où on le prononce *averlin*, est une injure ; ce terme, dis-je, au chapitre IX du IV<sup>e</sup> livre de Rabelais, se prend en deux endroits pour *lourdaud* ; mais il s'entend proprement de certains paysans wallons, qu'en Lorraine on appelle *Haverlings*, en retenant l'aspiration et la terminaison allemande ; et ce sont des rouliers, habitants du village de *Häver*, dans le Duché du Limbourg, gens lourds et grossiers encore plus que les autres de leur sorte. Il font en France un grand trafic de chevaux, sous prétexte d'y apporter ou voiturier des marchandises de leur pays, et c'est à cela que Rabelais fait ici allusion ». Plus loin (I, 117), il reparle de « ces rouliers du païs de Limbourg, qu'on appelle en France Averlans et à Metz Haverlings, du bourg du Häver où ils se tiennent » (2). Les Lorrains pronon-

(1) Voyez, par exemple, Anatole-Oscar PRUD'HOMME : *Scènes populaires montoises*, Mons, Hoyois, 1834 ; Jules DECLÈVE : *Le Patois montois* (Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 1904) ; Arille CARLIER : *Dictionnaire wallon (Coq d'Awous' du 1 février 1908)*. Pour le changement de *averlan* = d'abord *averlan(c)*, *averlin*, en *averlu*, cf. *roncin* = *ronçu* à Nivelles (*Wallonia*, XV, 312), Genappe, etc.

(2) Ce passage est reproduit textuellement, à part les altérations essentielles de *Häver* en *Haver* et de *Haverlings* en *Averlins*, par ESMANGART et ELOI JOHANNEAU dans leur édition de Paris, 1823, t. I, p. 108, (voir aussi VI, p. 60, n. 16), et par THOMASSIN, *Mémoire statistique*, p. 224, note. Cf.

çaient donc, « en retenant l'aspiration et la terminaison allemande » : *Häverling(en)*, devenu dans nos patois *Hauvèrlin* (gaumet), *Haivèrlin*, *Hévurlin* (liégeois), tiré de *Häver*, altération germanique par métathèse de *Herve* (1). Le français a naturellement laissé tomber, comme partout, l'aspiration initiale et il a nasalisé la finale en *-an* par les intermédiaires connus *-enc*, *-anc*, *-an* (ou, par une fausse analogie, *-and*, *-ant*) : cf. *averlant* chez BURGAUD DES MARETS ; *Flamand*, de *Flamenc*, ital. *Fiamingo*, wall. *Flamind* ; *chambellan* pour *chamberlan*, de *chambrelenc*, german. *chamarlinc* ; *brelan* pour *brelenc*, a. -h. -a. *bretlenc* ; *éperlan* pour *esperlenc*, de *spierling* (2).

\* \* \*

Quelle est la valeur du suffixe germanique *-ling* qui a servi à dériver notre gentilé ? Si l'on n'envisageait que ce mot, et encore dans son acception historique, on serait tenté d'attribuer au suffixe une signification péjorative ou satirique. Mais il semble avoir fonctionné abondamment dans la région frontière ; notre gentilé n'est pas isolé : il nous apparente aux *Hofurlins* (de *Xhoffer* ou *Xhoffraix*, dans la Wallonie prussienne), aux *Stèrlins* (de *Sterlez-Spa*), aux *Crèpelins* (de *Creppe-lez-Spa*), aux *Hè(n)dulins* ou *Hèdulins* (de *Xhendelesse*, autrefois *Xhenderlach*) et même, par une formation qui paraît analogique, aux *Hocurlins* (de *Hockai*,

aussi Albin BODY, *Wallonia*, t. VIII, p. 92. — *Le Rabelais moderne*, publié à Amsterdam, Bernard, 1752, p. 40, n. (b), répète aussi LE DUCHAT. Il en est de même de Louis BARRÉ, annotateur de l'édition du BIBLIOPHILE JACOB, Paris, J. Bry aîné, 1854. — BURGAUD DES MARETS et RATHERY (*Œuvres de Rabelais... accompagnées de notes nouvelles... 1857*) sont d'un autre avis : « Regis traduit ce mot par *haverlinger*, et LE DUCHAT prétend qu'on appelait en Lorraine *haverlings* des rouliers, de *Haver* dans le Limbourg. Par *avé*, *avers* on a désigné autrefois les animaux domestiques. *Averlan*, *averlin* (qu'on trouve aussi) pouvaient bien signifier *les valets de ferme*. En patois boulonais, *averlin* signifie *faiseur d'embarras* » (I, p. 19, n° 2. Au t. IV, 9, p. 75 : *averlant* = *palefrenier*, peut-être). Outre que ce sens si spécial de *aver* n'est pas attesté, cette étymologie est exclue par l'observation de LE DUCHAT sur « l'aspiration et la terminaison allemande ». — Le prétendu mot poitevin ne se trouve pas dans l'*Essai sur le patois Poitevin* ou *Petit Glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines*, par H. Beauchet-Filleau, 1864.

(1) Nous avons dit qu'en Luxembourg allemand on parle encore des *hëverlingische Käs*.

*Le Petit Messenger de Bruxelles* des 2 et 3 janvier 1902 a découvert que les Herviens s'appellent *Hervéliens* ! Pas encore !

(2) *Dictionnaire général de la langue française*, p. 66.